Envoyé en préfecture le 25/04/2025
Reçu en préfecture le 25/04/2025
Publié le 25/04/2025
ID : 074-247400690-20250414-C20250414RH046-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures et trente minutes,
le **Conseil communautaire,** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 35
procurations : 10
votants : 45

Date de convocation :
1er avril 2025

PRESENTS : A. RIESEN, S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS, J-L. PECORINI, A. CUZIN, B. GONDOUIN, P. CHASSOT, D. THEVENOZ, G. BARON, E. ROSAY, C. VINCENT, L. DUPAIN, V. LECAUCHOIS, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, J-C. GUILLON, D. BESSON, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, J-P. SERVANT, A. MAGNIN, H. ANSELME, C. DURAND, J. LAVOREL, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. BENOIT, F. GUILLET

REPRESENTES : G. ZORITCHAK par A. RIESEN, P-J. CRASTES par J-C. GUILLON, M. GRATS par J. LAVOREL, M. MERMIN par F. BENOIT, L. VESIN par C. VINCENT, J. BOUCHET par L. DUPAIN, S. LOYAU par M. DE SMEDT, G. NICOUD par D. BESSON, A. AYEB par A. MAGNIN, L. CHEVALIER par M. SECRET

EXCUSES : M. SALLIN, M-N. BOURQUIN

ABSENTS : J. CHEVALIER, B. FOL

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° c_20250414_rh_046

4.1. PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T
4.2. PERSONNEL CONTRACTUEL

APPROBATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS 2025 – BUDGET ANNEXE REGIE EAU

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur Guillon, 12ème Vice-Président,

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant qui fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services dans le respect des dispositions en vigueur.
Afin de procéder à la mise à jour annuelle du tableau des emplois de la collectivité, il est proposé de prendre en compte les créations et les suppressions d'emplois nécessaires au fonctionnement des services approuvées par délibérations, ainsi que les mises à jour constatées entre la création prévisionnelle et le recrutement effectif, les modifications en lien avec les avancements de grade, de temps de travail et les promotions internes.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1 et R2313-3 ;
Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L313-1 ;
Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Envoyé en préfecture le 25/04/2025
Reçu en préfecture le 25/04/2025
Publié le 25/04/2025
ID : 074-247400690-20250414-C20250414RH046-DE

Vu la délibération n° c_20240414_rh_045 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 portant création de postes 2025 – Budget annexe Régie eau ;

DELIBERE

Article 1 : approuve le tableau des emplois et des effectifs 2025 – Budget annexe Régie eau suivant :

- **Filière administrative**

Cadres d'emplois et grade ouverts	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Commentaires
CAT A **Attachés :** Attaché hors classe Attaché principal Attaché	0	1	0	*Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'attaché*
CAT B **Rédacteurs :** Rédacteur principal 1ère classe Rédacteur principal 2ème classe Rédacteur	1	2	1	*Postes ouverts sur l'ensemble des grades de rédacteur* Création d'un poste de chargé de facturation : pérennisation du poste en CDD renfort
CAT C Adj admi principal de 1ère classe Adj admi principal de 2ème classe Adj admi	5	2	0	*Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'adjoint administratif*

- **Filière technique**

Cadres d'emplois et grade ouverts	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Commentaires
CAT A **Ingénieurs :** Ingénieur Ingénieur principal Ingénieur hors classe	2	3	1	*Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'ingénieurs* Transformation du poste de technicien chargé d'études en ingénieur chargé d'études

Envoyé en préfecture le 25/04/2025
Reçu en préfecture le 25/04/2025
Publié le 25/04/2025
ID : 074-247400690-20250414-C20250414RH046-DE

CAT B **Techniciens :** Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe	5	8	0	*Postes ouverts sur l'ensemble des grades de technicien* Transformation du poste de technicien chargé d'études en ingénieur chargé d'études
CAT C : **Adjoints techniques** Adj tech principal de 1ère classe Adj tech principal de 2ème classe Adjoint technique	7	7	0	*Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'adjoints techniques* Augmentation du nombre de recrutements dans le cadre d'emploi des adjoints techniques et diminution des agents de maitrise
Agents de maitrise Agent de maitrise Agent de maitrise principal	1	1	0	1 seul poste occupé Prévoir 7 postes vacants pour le process de promotion interne 2025

Article 2 : rappelle que les crédits sont inscrits au budget annexe Régie eau – exercice 2025 – chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés.

Article 3 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 45
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
Carole VINCENT

Le Président,
Florent BENOIT

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération :
Télétransmise en Préfecture le 25/04/2025
Publiée électroniquement le 25/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.